

Préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA)

Présentation

La Préparation au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats proposée par l'Institut d'Etudes Judiciaires au sein de la Faculté de droit de Grenoble est une formation facultative, qui fait l'objet d'une inscription distincte de l'inscription à l'examen d'entrée au CRFPA.

Cette formation a pour fonction de préparer les candidats aux épreuves d'admissibilité et d'admission de cet examen d'entrée. Elle débute en décembre et s'achève au début du mois de juillet, l'examen d'entrée ayant lieu au début du mois de septembre.

Elle repose à la fois sur des enseignements spécifiques correspondant aux différentes disciplines évaluées lors de l'examen d'entrée et permet aux candidats de réaliser des devoirs d'entraînement aux épreuves de l'examen.

Les enseignements proposés visent plus particulièrement à l'approfondissement et à l'actualisation des connaissances juridiques nécessaires à la réussite des différentes épreuves. Afin d'acquérir les fondamentaux dans ces différentes disciplines, les personnes inscrites à la Préparation au CRFPA ont en outre la possibilité d'assister aux enseignements correspondants (1^{re} année de licence à 1^{re} année de master) dispensés à la Faculté de droit de Grenoble.

Les devoirs d'entraînement visent à mettre en pratique les connaissances acquises tout en se familiarisant avec la méthodologie propre aux différentes épreuves. Les devoirs d'entraînement font l'objet de séances de correction dédiées.

Les enseignements spécifiques et la correction des devoirs sont assurés par des universitaires et des praticiens spécialisés dans les matières concernées.

Chiffres clés

La réussite 2019 en chiffres :

- 149 candidats ont composé
- 57 admissibles
- 55 admis
- 80% des admis avaient suivi la préparation IEJ

Admission

Cette préparation s'adresse plus particulièrement aux étudiants actuellement inscrits en 1^{re} année de master droit ou déjà titulaires de ce diplôme (2^e année de master droit). L'inscription à l'examen, lequel a lieu en septembre, suppose qu'un master I ait été obtenu avant le 1^{er} août le précédant.

Elle concerne également les étudiants titulaires d'un des diplômes prévus au 2 de l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique CRFPA](#).

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Maître de conférences en droit privé Milleville Sébastien
Sebastien.Milleville@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 57 42

Secrétariat de scolarité

Scolarité de la préparation CRFPA
droit-crfpa@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 58 09

Programme

Contenu de la Préparation au CRFPA :

La préparation aux épreuves écrites (admissibilité) consiste en la :

- Préparation à la note de synthèse : ce module de formation comprend des séances de méthodologie, 5 devoirs d'entraînement et les séances de correction dédiées.
- Préparation aux autres épreuves écrites : Droit des obligations, Epreuve de spécialité, Epreuve de procédure. Chacune de ces 3 épreuves fait l'objet de modules de formation distincts qui comprennent des séances d'actualisation et d'approfondissement et au moins 2 devoirs d'entraînement.
- Un examen blanc pour les épreuves écrites d'admissibilité est organisé dans le courant du mois de juin.

Les candidats inscrits à la Préparation au CRFPA bénéficient de l'accès à une plateforme numérique où sont mis en ligne différents documents pédagogiques (méthodologies, bibliographies, liens vers divers supports écrits, sujets des devoirs d'entraînement, corrigés, etc...). La plateforme permet en outre d'informer les étudiants des conférences et manifestations scientifiques organisées par la Faculté.

Préparation aux épreuves orales (admission) consiste en la :

- Préparation à l'épreuve d'exposé discussion : ce module de formation comprend un enseignement relatif aux libertés et aux droits fondamentaux, des séances de méthodologie et de mise en situation. Des séances d'entraînement spécifiques sont organisées pour les personnes admissibles après les résultats des épreuves écrites.
- Préparation à l'épreuve de langue étrangère : des enseignements d'anglais sont dispensés et un examen blanc est organisé.

NB : Le programme détaillé ici correspond au programme de l'année 2020-2021, qui est indiqué pour information. Il est susceptible d'évoluer pour l'année universitaire 2021-2022.